



escroquerie à la viande de cheval : l'arbre qui cache la forêt

Le scandale du faux boeuf mais vrai cheval traverse l'Europe et la plupart des pays sont touchés. Il faut bien entendu que les escrocs soient condamnés mais en rester là ne suffira pas. Cette affaire est bien la caricature des dysfonctionnements passés, présents et à venir de la chaîne alimentaire, à moins que nous ne mettions le holà à des politiques ultra libérales fondées sur le profit et non sur le respect du consommateur.

Le cours du marché de la viande de cheval s'est effondré. Il suffit alors à toute une chaîne de margoulines peu scrupuleux de s'engouffrer dans la législation molle européenne pour en tirer de juteux bénéfices. Devenue objet spéculatif la viande traverse plusieurs fois les frontières. L'étiquetage et la surveillance sont sans cesse repoussées par les états, en particulier l'Angleterre, au nom de la sacro sainte concurrence libre et non faussée. Les plans drastiques de réduction des fonctionnaires ont frappé durement les services vétérinaires et les agents de la DGCCRF*. Aucun outil ne peut assurer de garantie dans un parcours de plus en plus opaque. La recherche du plus bas coût pour un profit maximum et l'exigence de prix bas pour le consommateur ont fait le reste. De même nous n'aurons aucune garantie sur la surveillance et la conformité des farines animales dont l'utilisation vient à nouveau d'être autorisée.

Pour éviter de nouveaux scandales, c'est toute la filière qui doit être revue. Il faut une agriculture et une transformation locale, des abattoirs publics et de proximité, assurer un revenu correct aux éleveurs. L'Europe doit imposer l'étiquetage et la traçabilité des produits, se donner les moyens de la surveillance et de la sanction, sans lesquelles toute réglementation est inefficace. Il y va de la santé publique **.

Sortons de ce système fou de sous-traitants, de sous-sous-traitants et d'énormes complexes de production alimentaires bien incapables de dire ce que contiennent les produits qu'ils nous vantent.

MC Colin Cordier, porte parole EELV 71

*Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

**certes le cheval n'est pas nocif, mais rien ne garantit dans le cas présent la conformité alimentaire de ces animaux. Une enquête est ouverte pour vérifier la présence de phénylbutazone, un produit interdit, dans cette viande.